

<https://www.ecoleemancipee.org/Evaluer-les-enseignants>



« Evaluer » les enseignants ?

- Éducation -



Date de mise en ligne : vendredi 18 mai 2012

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Le projet de réforme managériale de l'évaluation des enseignants, dont le décret devrait être abrogé, oblige l'EE a reprendre ce débat un peu oublié : faut-il évaluer le travail enseignant et, si oui, comment ? Dans cet article, nous tenterons de présenter un état de notre réflexion, mais le débat reste bien sûr ouvert...

S'il est indispensable de refuser la contre réforme en cours, on ne peut se contenter de défendre l'existant, car on sait combien l'évaluation pédagogique actuelle réalisée par les inspecteurs (IEN/IPR) peut être faussée, infantilisante et plus axée sur l'imposition des marottes ministérielles que formatrice.

De par son statut, le fonctionnaire est indépendant du pouvoir politique et des usagers (ici les parents d'élèves), qui n'évaluent donc pas le travail des enseignants. En revanche, ils jouent un rôle dans la définition des missions de l'école. Ceci est important pour cerner ce que peut être la « liberté pédagogique » de l'enseignant, et le type de contrôle que la société opère sur l'exercice de cette liberté.

Plus qu'un contrôle, il nous semble légitime que la société ait un droit de regard sur la façon dont les enseignants mettent en oeuvre la mission éducative qu'elle leur confie. Mais sous quelle forme ? Il ne peut en tout cas pas être question de normaliser l'enseignement, de le transformer en des protocoles automatisés à appliquer...

Dans certains cas extrêmes, quand un enseignant met en danger ses élèves, l'institution doit se donner les recours pour le sortir de la classe. Mais en dehors de ces cas graves, la pratique pédagogique ne devrait pouvoir donner lieu à sanction ou avancement.

Ce qui ne relève pas de la liberté pédagogique, c'est le contenu de l'enseignement, car tous les élèves doivent recevoir la même culture commune définie par les programmes. En revanche, les moyens pédagogiques d'atteindre ces objectifs relèvent de la libre appréciation de l'enseignant.

Pour autant, la recherche(1) montre que toutes les pratiques ne se valent pas pour faire progresser tous les élèves, et que certaines, mises en oeuvre de bonne foi, peuvent même être néfastes pour certains élèves. Dès lors, comment faire évoluer l'enseignement, sans le formater, et inciter les enseignants à s'approprier les pratiques les plus utiles aux élèves ?

Les moyens de bien faire son métier

Il faut permettre aux enseignants de réfléchir à leurs pratiques par des retours critiques, médiatisés par un ou plusieurs tiers, dans des contextes variés : observations croisées en classe, co-animation de séquences, stages de formation...La réflexion collective doit permettre de ressourcer l'élaboration individuelle.

Qui forme ce collectif critique ? Si le temps scolaire devrait inclure des temps de travail en équipe, pour élaborer et échanger, les proches collègues ne sont pas toujours les mieux à même de jouer ce rôle critique, car les rapports complexes qui se nouent avec eux peuvent nuire à une analyse sereine.

On peut imaginer des collègues ressources, dont les savoirs-faire, la réflexion voire le travail de recherche seraient dignes d'être mutualisés. Cela impliquerait de donner aux enseignants la possibilité tour à tour de se former et d'être formateur. L'exemple des PEMF (Professeurs des Écoles Maîtres Formateurs) dans le premier degré peut donner à réfléchir : leur qualification est fondée sur plusieurs observations de leur pratique en classe, un mémoire et enfin une inspection en situation de PEMF dans une classe. Cela leur permet d'être des partenaires qualifiés dans la formation

et l'accueil des collègues débutants. Ce profil pourrait permettre de mener les missions de contrôle et de conseil auprès des collègues, sans rapport hiérarchique ni notation.

« L'évaluation », envisagée comme un moyen de faire progresser les pratiques des enseignants, nous semble donc indissociable de la question de la formation continue, de la possibilité de faire des va-et-vient entre le quotidien de son métier et la recherche, et du temps laissé aux enseignants pour travailler collectivement. Elle doit avoir pour objectif l'amélioration des pratiques pour le bénéfice des élèves, et en aucune façon la promotion ou la sanction.

Car enseigner est un métier qui s'apprend, et c'est aussi un métier qui s'appuie sur de puissantes motivations intrinsèques, pas sur l'appât du gain ou la peur du chef.

Jean-Philippe Gadier, Marie-Cécile Périllat et Loïc Saint-Martin

1) Voir par exemple les travaux de l'équipe ESCOL.